

Fiche d'information : Action du G8 en matière d'énergie et de climat

RÉSEAU VOLTAIRE | 19 MAI 2012

ENGLISH

Au Sommet de Camp David, les dirigeants du G8 ont reconnu que le développement de sources d'énergie sans danger pour l'environnement, durables, sûres et abordables, tout comme l'accès universel à celles-ci, est essentiel à la croissance économique mondiale et à leurs efforts globaux pour remédier aux changements climatiques. C'est ainsi qu'ils ont défini plusieurs mesures que le G8 prendra collectivement :



Mettre en oeuvre une stratégie globale en matière d'énergie – de manière sûre

Reconnaître l'importance de mettre en valeur simultanément un large éventail de sources d'énergie afin de répondre à la demande énergétique, en tenant compte des différents besoins et des différentes approches de chaque pays. En misant sur un panier

d'énergies équilibré, nous reconnaissons que différentes sources d'énergie comportent différents risques inhérents, de sorte qu'elles doivent être mises en valeur de manière sûre, efficace et durable sur le plan environnemental.

* Soutenir l'initiative du G-20 en faveur de la protection de l'environnement marin mondial (PEMM) de façon à élaborer un mécanisme de partage des meilleures pratiques (Mécanisme PEMM), auquel tous les pays et tous les acteurs intéressés auront accès, afin de mettre en commun les pratiques exemplaires pour l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz en mer, afin de prévenir les accidents.

* Saluer et convenir d'examiner le travail de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur les éventuelles meilleures pratiques pour l'exploitation du gaz naturel, étant entendu que cela contribuera à nos efforts pour partager l'information sur les stratégies en vue d'une production gazière durable et sans danger pour l'environnement.

* Reconnaître le travail important de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), tout particulièrement la mise en œuvre intégrale de son Plan d'action sur la sûreté nucléaire, et une coopération renforcée entre les gouvernements, l'industrie de l'énergie nucléaire et l'AIEA. Encourager toutes les parties à tirer pleinement parti de la prochaine réunion extraordinaire de la Convention sur la sûreté nucléaire pour accroître et renforcer l'efficacité du cadre juridique international par les moyens les plus efficaces et les plus pratiques dont on dispose. Noter l'importance de la prochaine Conférence ministérielle de Fukushima sur la sûreté nucléaire, en décembre 2012.

S'adapter à un panier et à une infrastructure énergétiques en évolution constante

* Demander à l'AIE, en coordination avec d'autres institutions internationales, d'examiner le travail existant et de présenter un

rapport global sur des scénarios plausibles pour l'avenir en ce qui concerne l'équilibre énergétique mondial et les besoins d'infrastructure créés par le parc énergétique en évolution constante.

* Saluer les mécanismes novateurs et axés sur le marché visant à financer l'infrastructure énergétique, y compris ceux des banques multilatérales de développement (BMD) et des institutions financières de développement, telles que les garanties, l'assurance contre le risque politique et d'autres formes de soutien à l'investissement privé nécessaires pour moderniser l'infrastructure énergétique mondiale, avec une attention particulière sur les défis environnementaux.

* Faciliter le libre-échange de toutes sortes de ressources énergétiques comme moyen d'accroître la sécurité économique et de diminuer l'instabilité des prix, y compris en levant les obstacles au commerce et en créant un climat favorable à l'investissement dans le secteur de l'énergie.

* Encourager à la fois les pays consommateurs et producteurs à accroître encore davantage la transparence des marchés gaziers par la voie du dialogue et la mise en place de systèmes de base de données sur le gaz, et demander au Forum international de l'Énergie (FIE) d'accélérer la mise en place d'une base de données complète sur le secteur gazier au titre de l'Initiative commune sur les données pétrolières (JODI).

* Appuyer la mise en place de processus d'exploitation standards, qui soient à la fois ouverts, transparents et fondés sur le consensus, de façon à faciliter l'interopérabilité, à créer un marché international pour les technologies en réseau, à encourager le commerce et à améliorer l'efficacité.

Promouvoir le déploiement durable des énergies renouvelables

* Appuyer la coopération visant à renforcer les systèmes

réglementaires et d'exploitation régissant les réseaux de distribution électrique par des initiatives dans le cadre de la Conférence ministérielle sur l'énergie propre (« Clean Energy Ministerial »), y compris le lancement du Forum pour le leadership public-privé, au titre du Partenariat du XXI^e siècle dans le secteur de l'électricité.

* Demander à l'AIE, en coopération avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et d'autres institutions internationales, de synthétiser les analyses récentes sur la mise en valeur des énergies renouvelables et des politiques relatives à leur déploiement dans les pays du G8, y compris :

* les formules innovantes de financement public de la recherche et du développement (dans le prolongement du rapport sur le thème « Accélérer l'innovation dans le secteur de la technologie énergétique ») ;

* l'efficacité des politiques, y compris la réglementation, les normes en matière d'offre, la tarification préférentielle et d'autres subventions, afin de promouvoir le déploiement des énergies renouvelables, conformément au principe de libre concurrence entre les technologies.

* Demander à l'AIE de synthétiser les évaluations récentes des modèles réglementaires existants et des systèmes de gestion des réseaux de distribution afin de dégager les meilleures pratiques visant à intégrer les sources d'énergie renouvelable au réseau de distribution électrique, en s'inspirant des travaux récents de l'AIE portant sur le déploiement des énergies renouvelables et sur l'adoption de réseaux électriques intelligents. Ces avancées doivent viser une modernisation viable et sur le long terme du secteur de l'électricité, le progrès technologique et la croissance économique, qui permettront à toutes les énergies renouvelables d'être exploitées librement dans un environnement concurrentiel.

* Féliciter le Partenariat mondial pour la bioénergie (GBEP) pour

avoir arrêté une série d'indicateurs de durabilité pour la production et l'utilisation de la bioénergie moderne et d'avoir mis en œuvre des activités de renforcement des capacités par l'intermédiaire d'un forum régional en Afrique de l'Ouest. Inviter le GBEP à poursuivre la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités qui font la promotion de la bioénergie moderne comme moyen de favoriser le développement durable.

Renforcer l'état de préparation en cas de rupture de l'approvisionnement en pétrole et en gaz

* Demander à l'AIE, en coordination avec d'autres institutions internationales, d'analyser comment les changements qui interviennent sur le marché mondial de l'énergie influent sur l'état de préparation en cas de rupture de l'approvisionnement en pétrole et en gaz. Cette analyse doit porter, entre autres questions :

* sur le niveau et la composition adéquate des stocks stratégiques, par exemple le pétrole brut par opposition aux produits pétroliers, afin de réduire les conséquences économiques d'une rupture de l'approvisionnement en énergie ;

* sur la coordination des mesures collectives avec d'autres pays producteurs et consommateurs en cas de rupture de l'approvisionnement, y compris la possibilité d'accroître les stocks constitués par des pays consommateurs émergents et d'harmoniser les politiques avec ceux-ci.

Efficacité énergétique avancée, y compris le déploiement d'appareils ménagers et de matériel à haute efficacité énergétique

* Accélérer les progrès, à l'échelle mondiale, du déploiement d'appareils ménagers et de matériel à haute efficacité énergétique en encourageant tous les gouvernements à :

* Poursuivre dans la voie des efforts déployés actuellement dans le cadre de la Conférence ministérielle sur l'énergie propre, y

compris l'initiative pour le déploiement de matériel et d'appareils ménagers à haute efficacité énergétique (SEAD) ;

* Prendre des mesures, y compris dans le cadre de l'initiative SEAD, pour reconnaître des protocoles d'essai comparables et transparents en matière d'efficacité énergétique en ce qui concerne les appareils ménagers et d'autres produits de consommation, pour permettre aux fabricants de soumettre les produits à un seul essai et ensuite de les vendre à l'échelle mondiale. Ces efforts se fonderont sur le travail d'organismes de normalisation existants visant à réduire les obstacles non tarifaires et à améliorer la comparabilité internationale des politiques d'efficacité énergétique.

* Convenir de collaborer, y compris dans le cadre du Partenariat en faveur d'un rendement énergétique supérieur à l'échelle mondiale (GSEP) de la Conférence ministérielle sur l'énergie propre, afin de promouvoir l'utilisation de systèmes de gestion de l'énergie dans l'industrie ainsi que dans l'administration publique et dans d'autres édifices, et afin de mettre en commun les meilleures pratiques qui s'y rattachent.

Faire face aux changements climatiques, y compris par la réduction des polluants à courte durée de vie ayant un effet sur le climat

* Avec pour objectif d'accroître les efforts d'atténuation, nous convenons d'adhérer collectivement à la Coalition pour le climat et l'air pur visant à réduire les polluants à courte durée de vie ayant un effet sur le climat, lancée le 16 février 2012. Cette nouvelle initiative qui est en complément des efforts pour réduire les émissions de CO₂ renforce notre détermination collective à remédier aux changements climatiques. En élaborant des stratégies pour réduire les polluants à courte durée de vie – principalement le méthane, le carbone noir et les hydrofluorocarbures (HFC) –, nous pouvons contribuer à réduire le réchauffement planétaire, à améliorer la santé et à accroître la productivité agricole, y compris

la sécurité énergétique.

* Demander à la Banque mondiale de préparer un rapport sur les façons d'intégrer à ses activités la réduction de la pollution climatique à court terme, et de réunir des experts de pays intéressés, pour évaluer de nouveaux modes de financement des projets visant à réduire le méthane, y compris par des mécanismes de rémunération aux résultats.

Les Etats-Unis, en tant que président du G8 en 2012, ont l'intention de collaborer avec les partenaires du G8 afin de mettre en place des mécanismes de suivi au cours de l'année 2012.

Source : « Fiche d'information : Action du G8 en matière d'énergie et de climat », *Réseau Voltaire*, 19 mai 2012, www.voltairenet.org/a174262